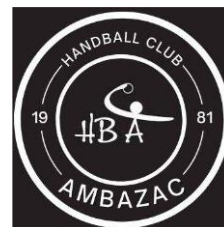


Cher licencié,



Les membres du Conseil d'Administration du HBC Ambazac vous remercient de votre confiance pour cette nouvelle saison sportive.

Nous souhaitons vous expliquer le fonctionnement d'une licence ainsi que les raisons de l'augmentation de nos tarifs pour la saison prochaine (validée lors de l'Assemblée Générale du 24/06/2023).

Le prix des licences est composé de plusieurs parties :

- un montant fixé par la Fédération Nationale de Handball (entre 17 et 36 € selon les catégories, en hausse d'environ 1 € pour cette nouvelle saison) ;
- un montant fixé par la Ligue Nouvelle Aquitaine de Handball (entre 15 et 24 € selon les catégories, en hausse de 1 € pour chaque catégorie pour cette nouvelle saison) ;
- un montant fixé par le Comité de Handball de la Haute-Vienne (20 € par licence, en hausse de 4 € pour cette nouvelle saison) ;
- une partie qui revient au HBC Ambazac (entre 0 et 60 € par licence selon les catégories) sert à couvrir les frais d'achat de matériel, les frais d'arbitrage, le salaire de notre employé, les locations de minibus pour les équipes évoluant au niveau régional, le coût des engagements des équipes en championnat...

Le club reverse ensuite les sommes récoltées à la Fédération Nationale de Handball, la Ligue Nouvelle Aquitaine de Handball et le Comité de la Haute-Vienne.

Depuis la saison 2022/2023, face au manque de bénévoles formés (obligation sous peine d'amendes des instances) pour encadrer nos équipes, nous avons un salarié à ¼ temps sur notre club, François MOUDER, que vous connaissez pour la plupart puisqu'il a toujours été licencié au HBC Ambazac.

Le bilan financier de la saison 2022/2023, malgré de bons bénéfices récoltés grâce au loto et à la Broc'Amb et la hausse de la subvention de la mairie d'Ambazac, reste faible et laisse peu de place aux imprévus.

Afin de continuer à vous offrir une prestation de bonne qualité (emploi d'un salarié formé et matériel renouvelé chaque année voire plusieurs fois par an), nous n'avons pas d'autre choix que d'augmenter le prix des licences.

Nous proposons, depuis de nombreuses années, des licences à moindre coût en diminuant au maximum notre part club. Ainsi, notre licence reste, malgré cette augmentation, l'une des moins chères du département voire de la région.

Nous vous remercions encore pour votre engagement et espérons vous revoir nombreux au bord des terrains la saison prochaine !

Sportivement.

Les membres du CA du HBC Ambazac



## Licences HBC Ambazac Saison 2023/2024

Les licences doivent être faites en ligne. Pour ce faire, envoyez un mail en indiquant : nom, prénom, date de naissance, dernier club (le cas échéant), adresse mail et numéro de téléphone avec en objet « demande de licence + nom » à l'adresse mail du club : [6087004@ffhandball.net](mailto:6087004@ffhandball.net)

Vous avez 15 jours à partir de l'envoi du lien sur votre boîte mail pour finaliser votre licence. A défaut, le lien ne sera plus valide, vous devrez nous contacter pour l'envoi d'un nouveau lien.

**!!! Attention : aucune licence ne sera validée par le club sans le règlement !!!**  
(Licence non validée = pas de possibilité de jouer les matchs)

Une attestation de paiement peut être délivrée à la demande notamment pour des prises en charge par les CE.

Seuls le règlement intérieur du club (ci-joint) signé et le paiement de votre licence sont à nous retourner sous enveloppe avec les noms et prénoms du licencié dans la boîte aux lettres du club située dans l'entrée du gymnase.

Les éléments suivants vous seront demandés lors de la demande de licence via le lien gesthand envoyé par mail :

- photo d'identité (à renouveler tous les 3 ans)
- pièce d'identité (carte d'identité ou passeport ou permis de conduire ou livret de famille)
- certificat médical précisant obligatoirement la date de naissance du licencié et la mention « pratique du handball en compétition » ou « pratique du handball en loisir » (validité 3 ans) pour les majeurs uniquement
- attestation questionnaire médical (à compléter et à signer en ligne)
- autorisation parentale (à compléter et à signer en ligne)
- attestation probité-honorabilité encadrants (à compléter et à signer en ligne) : pour les plus de 16 ans si le licencié exerce ou sera amené à exercer des fonctions d'encadrants auprès de mineurs

**En cas de renouvellement de licence, seuls les documents à mettre à jour vous seront demandés.**

Si vous rencontrez des difficultés à faire votre demande de licence, contactez-nous via la boîte mail du club : [6087004@ffhandball.net](mailto:6087004@ffhandball.net)

En cas de mutation, contactez notre responsable sportif, François MOUDER par mail : [framoud@yahoo.fr](mailto:framoud@yahoo.fr)



## Règlement intérieur du Hand Ball Club AMBAZAC (Validation CA du 20/07/2020)

### Engagement obligatoire pour toute personne licenciée au HBCA Saison 2023-2024

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (1) nom, prénom : .....  
m'engage pour moi ou pour mon (mes) enfant(s) mineur(s) nommé(s) :

..... à :

- **Avoir une conduite respectant les règlements de la Fédération Française de handball** dont vous pouvez prendre connaissance auprès du secrétaire (code d'arbitrage, statut et règlements FFHB, Ligue Nouvelle Aquitaine et Comité de la Haute-Vienne).

- **Respecter l'esprit sportif pendant et autour des activités liées au club** : le conseil d'administration du HBCA peut prononcer à tout moment une interdiction de gymnase envers les licenciés ou parents de licenciés ayant :

- o porté préjudice directement ou indirectement, aux activités de l'association ou à sa réputation par quelque moyen que ce soit. Cela comprend toute action sur les réseaux sociaux par le biais de statuts ou messages sur les comptes personnels accessibles au public ou à un nombre non restreint de personnes ;
- o tenu des propos irrespectueux ou indéliçats, à l'encontre de l'association en tant que telle, ainsi qu'en direction d'un de ses membres ou d'un de ses dirigeants.

- **Payer l'amende** qui me serait infligée (par chèque à l'ordre du Hand Ball Club d'Ambazac, dans la semaine suivant la notification) si mon comportement fait l'objet du rapport disciplinaire d'un officiel (membre C.A Ligue ou Comité de la Haute-Vienne présent sur les lieux) ou d'un arbitre (avant, pendant ou après une rencontre).

- **Restituer**, dès le dernier match officiel de la saison en cours, l'ensemble des équipements appartenant au HBCA et mis à disposition dans le cadre des compétitions disputées par les équipes de ce club.

- **Verser le montant total de la licence** en même temps que la remise de demande de licence et du certificat médical : espèces, un ou plusieurs chèques à l'ordre du HBCA, chèques vacances, bons : CAF, Conseils départemental et régional, Super U, Pass'Sport, Pass'Club. La licence ne sera envoyée à la Ligue que si cette condition est respectée.

- **Déclarer sur l'honneur** ne prendre aucun produit interdit (produits dopants, alcool...) dans le cadre des entraînements et compétitions. Les joueurs devant en consommer à des fins thérapeutiques devront posséder une autorisation d'utilisation thérapeutique (AUT) de ces substances.

- **Autoriser la publication de mon image** ou celle de mon (mes) enfant(s) : Oui / Non (1) selon le complément au règlement intérieur du Hand Ball Club Ambazac.

**Droit à l'image** : Pour promouvoir nos activités, des photos ou vidéos des adhérents peuvent apparaître dans la presse régionale, sur notre site internet (<http://www.hbca87.fr>) ou nos réseaux sociaux. Suivant les articles 2261 à 2268 du Code civil, vous avez la possibilité de vous opposer à la diffusion des images vous concernant ou concernant votre enfant. Nous apporterons une attention toute particulière afin qu'il ne puisse y avoir atteinte à la dignité de votre enfant ou à la vôtre. Sur ce point, vous avez la possibilité d'annuler à tout moment votre accord.

**Mutation hors délais** : Toute mutation demandée hors délais sera soumise à acceptation du Conseil d'Administration par vote à la majorité plus une voix de ce dernier.

**Le non-respect d'une ou de plusieurs de ces clauses vaut exclusion de tout(e) licencié(e) du HBC Ambazac.**

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature (des parents pour les mineurs)

(1) Rayer la mention inutile



## Tarifs des licences 2023/2024

<b><u>Catégories adultes</u></b>	
Dirigeant	40 €
Sénior (2005 et avant)	140 €
Joueur / Entraîneur ou Joueur / Arbitre	90 €
Section Loisir	85 €
<b><u>Catégories jeunes</u></b>	
Jeune sénior ou -18 ans (né.e en 2006)	130 €
Moins de 17 ans (2007 / 2008)	120 €
Moins de 15 ans (2009 / 2010)	95 €
Moins de 13 ans (2011 / 2012)	85 €
Moins de 11 ans (2013 / 2014)	80 €
Ecole de Hand - Baby Hand (2015 et avant)	70 €
<p><b>! MUTATION !</b>  <b>Le tarif des mutations est le suivant :</b>            +16 ans : 165 €            13 / 16 ans : 94 €</p> <p><b><u>Frais de mutation à la charge du joueur.</u></b>  <b><u>Licence à demi-tarif les 2 premières saisons.</u></b></p> <p><b>Famille nombreuse</b> : 50 % à partir de la 3ème licence sur la ou les moins chère(s)</p> <p><b>Modalités de paiement :</b>            Paiement par chèque à l'ordre du HBC Ambazac ou en espèces.  <u>(possibilité de paiement en 2 ou 3 fois, merci de noter les dates d'encaissement souhaitées au dos des chèques)</u></p> <p>Les bons CAF, les chèques vacances, les chèques Conseils Départemental et Régional, Pass'Sport, Pass'Club, ainsi que les bons licences Super U sont également acceptés.</p>	